

Budget participatif

PÉRIODE DE VOTE DU 12 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 12 septembre 2022 – Les résidents maskoutains de 13 à 31 ans sont invités à s'exprimer et à choisir leur projet préféré dans le cadre de la période de vote du budget participatif qui se tiendra du 12 septembre au 12 octobre.



Lors de la première phase du budget participatif au printemps dernier, quinze projets ont été soumis par des jeunes de 13 à 31 ans. Après un processus d'évaluation effectué par des experts et des employés municipaux, quatre projets, répondant à tous les critères, ont été retenus pour le vote populaire.

Arboretum

Ce projet consiste à planter différentes espèces d'arbres au parc des Enfants-de-la-Métairie afin de créer un arboretum. Cet arboretum représenterait une collection vivante composée d'une variété d'arbres que l'on retrouve dans la forêt de la Montérégie, et en particulier sur le territoire qu'occupe la Ville de Saint-Hyacinthe.

Oasis de papillons

Il s'agit de créer, au parc des Sociétaires, un environnement favorable aux papillons et aux autres pollinisateurs grâce à des parcelles de jardin où fleuriront plusieurs variétés de fleurs en alternance, du printemps jusqu'à l'automne.



Parcours tes sens

L'idée est d'implanter un jardin sensoriel sur le terrain du centre culturel Humania Assurances afin de fournir des informations sur la nature grâce aux sens. À l'aide de pancartes informatives et d'un code QR, les citoyens pourront profiter d'un parcours combinant notamment le toucher l'odorat et la vue.

Sauvons les martinets ramoneurs

Ce projet consiste à installer de nouvelles cheminées, proche de la rivière Yamaska, afin d'abriter des couples de martinets ramoneurs. Le martinet ramoneur est une espèce désignée menacée. Ce petit oiseau a connu un grave déclin de sa population ces dernières années, et sa présence a été observée sur le territoire de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Le projet gagnant sera réalisé sur le territoire de Saint-Hyacinthe en 2022-2023.

Pour plus d'information et pour passer au vote, rendez-vous sur [la plateforme de vote](#). Les quatre finalistes présenteront également leur projet dans une vidéo publiée sur [la page Facebook de la Ville](#).

À propos du budget participatif

Le budget participatif est un processus démocratique par lequel la population décide de la façon de dépenser une part d'un budget public. Cette année, la Ville souhaite développer un ou plusieurs projets compatibles avec les grandes orientations et les objectifs de son Plan de développement durable grâce à un budget de 50 000 \$.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne
450 778.8300